



Conditions de participation à l'« offre promotionnelle scie sauteuse + set de lames de scie Bosch » de Robert Bosch Power Tools GmbH

La participation à l'« offre promotionnelle scie sauteuse + set de lames de scie Bosch » (ci-après « Offre promotionnelle ») implique l'acceptation des présentes Conditions de participation.

1. Objet des conditions de participation et organisateur

- (1) Les présentes Conditions de participation régissent la participation à et le déroulement de l'Offre promotionnelle.
- (2) L'organisateur de l'Offre promotionnelle est l'entreprise

Robert Bosch Power Tools GmbH
Max-Lang-Straße 40-46
70771 Leinfelden-Echterdingen
(ci-après « Bosch »).
- (3) L'agence mandatée par Bosch, à savoir PORTICA GmbH Marketing Support, Von-Galen-Straße 35, 47906 Kempen (ci-après l'« Agence »), participe à l'organisation de l'Offre promotionnelle.
- (4) L'Offre promotionnelle n'est pas liée à Facebook. Elle n'est pas supportée, sponsorisée ou organisée par Facebook. Facebook n'est pas l'interlocuteur pour l'Offre promotionnelle. Le destinataire des données et informations fournies par le participant n'est pas Facebook, mais Bosch. Toutes les questions, commentaires ou réclamations concernant cette action doivent être adressés à Bosch Power Tools GmbH, Max-Lang-Straße 40-46, 70771 Leinfelden-Echterdingen, <https://www.bosch-diy.com/fr/fr/service/contact>), Objet : « Scie sauteuse + set de lames de scie ».

2. Période promotionnelle

L'Offre promotionnelle aura lieu du 01.06.2024 (0:00) au 31.07.2024 (23:59) (ci-après dénommée « Période promotionnelle »).

3. Éligibilité, exclusion

- (1) Seuls les consommateurs âgés de 18 ans révolus et résidants en France Métropolitaine (Corse et Monaco inclus) ainsi que les Départements d'Outre-Mer suivants : La Réunion, la Guadeloupe, la Martinique, Mayotte et la Guyane sont autorisés à participer.
- (2) Il est interdit de participer sous une fausse identité ou en usurpant l'identité d'un tiers. Toute participation automatisée (p. ex. via des services de participation ou d'inscription) est interdite. La fraude par piratage du site web, l'utilisation de logiciels d'automatisation, l'exploitation de bugs logiciels, etc. entraînent l'exclusion du participant..

- (3) Toute violation de ces conditions de participation autorise l'organisateur à exclure le participant concerné de la participation. Cela vaut en particulier si le participant fournit de fausses informations ou viole le droit en vigueur, les droits de tiers ou les droits de l'organisateur. Il en va de même pour les commentaires pouvant être considérés comme faisant l'apologie de la violence, discriminatoires (en raison de caractéristiques personnelles, de la religion ou du sexe), racistes, choquants, harcelants ou dégradants, ou allant à l'encontre de la décence sociale de toute autre manière. Il en va de même pour les commentaires pouvant être considérés comme faisant l'apologie de la violence, discriminatoires (en raison de caractéristiques personnelles, de la religion ou du sexe), racistes, choquants, harcelants ou dégradants, ou allant à l'encontre de la décence sociale de toute autre manière.

4. Conditions de participation

- (1) Pour participer à l'Offre promotionnelle, vous devez procéder comme suit pendant la Période promotionnelle :
- a. Achetez pendant la Période promotionnelle une scie sauteuse filaire ou à batterie de Bosch Home & Garden (indépendamment du prix et de la version) en ligne ou dans un magasin stationnaire en France Métropolitaine (Corse et Monaco inclus) ainsi que les Départements d'Outre-Mer suivants (La Réunion, la Guadeloupe, la Martinique, Mayotte et la Guyane). Veuillez noter que les produits d'occasion ou de second choix sont exclus de l'Offre promotionnelle ;
 - b. Inscrivez-vous au plus tard le 07.08.2024 (23h59) sur le site web de l'Offre promotionnelle en suivant le lien www.bosch-diy.com/mybosch ou scannez le QR code que vous trouverez sur les dépliant publicitaires correspondants. La participation à l'Offre promotionnelle entraîne la création d'un profil utilisateur Bosch DIY personnel, s'il n'en existe pas encore. Vous trouverez de plus amples informations sur Bosch DIY dans les conditions générales d'utilisation, que vous pouvez consulter ici : <https://www.bosch-pt.com/ptlegalpages/de/ptde/fr/oneux/termsfuse/> ;
 - c. Téléchargez une copie de la facture/du justificatif d'achat. Veuillez noter que la facture doit indiquer clairement l'appareil acheté ainsi que la date d'achat. Prenez soin de noircir le prix d'achat.
 - d. Une fois votre inscription effectuée, vous recevrez un code promotionnel qui pourra être utilisé pour commander deux jeux de lames de scie sauteuse gratuitement (référence 2609256744). Pour cela, connectez-vous d'abord à notre boutique Bosch DIY Shop. Puis sélectionnez les lames de scie sauteuse (référence 2609256744) et cliquez sur le bouton « Dans le panier ». Ouvrez celui-ci (onglet "Voir le panier") et saisissez le code du bon dans le champ « Saisir code du bon ». Vous pouvez ensuite procéder à la commande. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux conditions générales applicables à la boutique en ligne : <https://www.bosch-pt.com/ptlegalpages/de/ptde/fr/oneux/shop/terms/> .
- (2) L'achat des produits en promotion doit avoir lieu pendant la Période promotionnelle. La date de la facture est déterminante pour prouver que l'achat a eu lieu pendant la Période

promotionnelle. Si la date de la facture se situe en dehors de la Période promotionnelle, il vous incombe de prouver que le produit en promotion a été acheté pendant la Période promotionnelle.

- (3) La participation à l'Offre promotionnelle doit avoir lieu dans les 14 jours suivant la fin de la Période promotionnelle.
- (4) Cette Offre promotionnelle n'est pas cumulable avec d'autres offres et remises du groupe Bosch, notamment de la Robert Bosch Power Tools GmbH.

5. Produit et livraison

- (1) Le participant remplissant les conditions des points 3 et 4 recevra deux jeux de 10 lames de scie sauteuse d'une valeur supérieure à 30 €. Les envois sont effectués exclusivement à des adresses en France Métropolitaine (Corse et Monaco inclus) ainsi que les Départements d'Outre-Mer suivants (La Réunion, la Guadeloupe, la Martinique, Mayotte et la Guyane).
- (2) En cas de circonstances non imputables à Bosch, le participant accepte de recevoir un produit de remplacement approprié au lieu du produit concerné par l'Offre promotionnelle.
- (3) Si le produit ne peut pas être envoyé à l'adresse postale indiquée ou si l'adresse est située en dehors de la France Métropolitaine (Corse et Monaco inclus) ou les Départements d'Outre-Mer suivants (La Réunion, la Guadeloupe, la Martinique, Mayotte et la Guyane), Bosch n'est pas tenu de procéder à des recherches ou à des tentatives de livraison supplémentaires et le droit au produit n'est plus valable.
- (4) L'échange, le retrait en mains propres ou la conversion en espèces n'est pas autorisé.
- (5) Les primes ne peuvent pas être transférées à des tiers.

6. Retour de l'appareil

En cas de rétractation ou d'annulation du contrat d'achat, le participant n'a pas le droit de participer à l'Offre promotionnelle. En cas de retour de l'appareil, la prime doit être remboursée à Bosch. Le remboursement de la prime sera revendiqué en justice si nécessaire.

7. Fin anticipée de l'Offre promotionnelle

Bosch se réserve expressément le droit de mettre fin à l'Offre promotionnelle sans préavis et sans en donner les raisons. Cela s'applique notamment en présence de circonstances perturbant ou rendant impossible le bon déroulement de l'offre promotionnelle.

8. Responsabilité

Les primes vous seront fournies sans aucune garantie. Cela ne vaut toutefois pas pour les recours à garantie portant sur des dommages et intérêts et pour les dommages causés par une faute intentionnelle ou une négligence grave de Bosch ou auxiliaires d'exécution. Il vous est également possible de faire valoir des droits en dommages et intérêts pour atteinte à la vie, à l'intégrité corporelle ou à la santé et des droits au titre de la responsabilité du fabricant du fait des produits

défectueux. Bosch n'est en aucun cas contraint de remplacer les primes ou de les réparer mais s'engage à l'effectuer au cas par cas après vérification.

En participant à l'offre promotionnelle, le participant décharge Facebook et Instagram de toute responsabilité.

9. Protection des données

Vous trouverez les informations relatives à la protection des données pour cette Offre promotionnelle à la suite des Conditions de participation.

10. Divers

Bosch se réserve le droit de modifier toute condition à tout moment. Chaque fois que vous participez à une Offre promotionnelle de Robert Bosch Powertools GmbH, les Conditions de participation s'appliquant à ce moment sont disponibles à l'adresse suivante : www.bosch-diy.com/deals. Par conséquent, dans votre propre intérêt, veuillez toujours vérifier les Conditions de participation avant de profiter de l'offre. Une clause des présentes Conditions de participation reconnue caduque ou incomplète ne saurait affecter la validité des clauses restantes.

- (1) Les participants sont eux-mêmes responsables de l'imposition éventuelle des bons d'achat ou cadeaux de remplacement.
- (2) Si l'une des clauses des présentes Conditions de participation devait être caduque ou inapplicable, cela n'affecte en rien la validité des autres clauses.
- (3) Les relations contractuelles entre vous et Bosch sont soumises au droit de la République fédérale d'Allemagne. Si vous êtes un utilisateur, ce choix de loi ne s'applique que dans la mesure où la protection accordée par les dispositions impératives de la loi de l'État dans lequel vous résidez habituellement n'est pas retirée (principe de faveur). La validité de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM) est exclue.
- (4) Le lieu de juridiction est Stuttgart, en Allemagne, pour les participants qui ne sont pas des consommateurs mais des commerçants, des personnes morales de droit public ou des établissements de droit public. Il en va de même si les participants n'ont pas de juridiction compétente en Allemagne ou au sein de l'UE ou si le domicile ou le lieu de résidence habituel n'est pas connu au moment où l'action est intentée.

Version de : Mai 2024